

pour ma mère, ma patronne et mon avocate ; je promets fermement de ne jamais abandonner votre service, et de ne jamais rien dire ni faire qui soit contre votre honneur, ni de permettre que ceux qui dépendent de moi l'offensent jamais en rien : je vous supplie donc très-affectueusement qu'il vous plaise me recevoir pour votre fidèle serviteur : assistez-moi en toutes mes actions, et ne m'abandonnez point à l'heure de ma mort. Ainsi soit-il.

---

### ACTE DE CONSÉCRATION A L'ANGE GARDIEN.

*Pour le jour de l'admission dans l'association.*

Mon très-saint Ange Gardien, tout indigne que je suis de votre protection, je vous choisis aujourd'hui, en présence de la Très-Sainte Vierge, votre auguste Reine, de saint Joseph, son glorieux Epoux, et de toute la cour céleste, pour mon guide et mon protecteur particulier, et je me propose fermement, moyennant la grâce de Dieu, de vous obéir avec fidélité jusqu'à la mort. Je vous conjure